



CLUB CONVAINCRE DU RHONE

New Letter Europe N°72 du 20 décembre 2025



Migrations : durcissement de la politique européenne !

Le 8 décembre 2025, les ministres de l'intérieur des 27 Etats membres ont donné un feu vert au renvoi de migrants irréguliers hors de frontières de l'UE vers **des centres de retour ou des pays tiers** dont ils ne sont pas originaires, avec la création de « **hubs de retour** » en Albanie, Kosovo, Rwanda et Ouganda. De plus, des sanctions sont renforcées pour les personnes refusant de quitter l'UE comme le retrait du permis de travail, la réduction d'allocations et des sanctions pénales.

Dans un climat de mécontentement public croissant sur **l'immigration** où le taux d'exécution des obligations de quitter le territoire reste faible (20%), ces mesures soutenues par l'alliance droite et extrême droite au Parlement européen sont contestées par la Gauche et les ONG qui dénoncent une **violations des droits humains** et le risque d'**insécurité juridique** voire la mise en danger de personnes, ainsi qu'un renoncement aux **valeurs européennes fondamentales**.

A partir de juin 2026, les pays comme la Grèce et l'Espagne pourront **transférer une partie des demandeurs d'asile** vers d'autres pays européens, mais cette répartition reste confidentielle et les Etats qui refusent de les accueillir devront payer **20 000€** par demandeur. Déjà plusieurs pays comme la Espagne, la Suède et l'Espagne annoncent qu'ils refusent tout accueil. Ces décisions sont fragiles et potentiellement instables car la Espagne et l'Espagne sont réservés sur **la légalité et l'efficacité** de ces mesures et le refus de certains pays de les appliquer.

Source : Toute l'Europe du 9 décembre 2025



Mercosur : Report de la signature de l'accord avec l'Union Européenne !

Début décembre la France demande officiellement de reporter la signature de l'accord de l'UE-Mercosur prévue à l'issue du Conseil européen des 18 et 19 décembre, en estimant que les garanties pour l'agriculture européennes sont insuffisantes. L'accord négocié depuis plus de 25 ans créerait un marché commun de **722 millions** d'habitants et il est présenté par la Commission européenne comme une réponse stratégique à la politique commerciale des USA et de renforcement de la présence européenne en Amérique Latine face à la Chine.

Ce projet d'accord prévoit de libéraliser les échanges économiques entre les pays membres de l'UE et le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay qui forment le **Mercosur** pour les produits industriels européens (automobile, machines et produits chimiques) avec une suppression progressive des droits de douanes et vers le marché européen des produits agricoles du Mercosur comme la viande bovine, les volailles, le sucre, l'éthanol, le riz, le miel, les oeufs etc.. Les syndicats agricoles de France, d'Italie, et de Pologne mais aussi d'Hongrie dénoncent le risque de concurrence déloyale et l'absence de mesures miroir imposant les mêmes normes environnementales aux produits importés.

Lors du Conseil Européen des 18 et 19 décembre 2025, la Commission européenne a accepté de reporter la signature de l'accord au mois de janvier 2026, du fait de l'opposition ferme de la France soutenue par l'Italie et la Pologne et de la mobilisation des agriculteurs à Bruxelles. Alors que l'Allemagne, l'Espagne et la Commission souhaitaient une signature le 20 décembre au Brésil, le Conseil européen n'a pas donné de mandat pour signer cet accord. Ce qui crée des tensions fortes entre les Etats membres avec le risque d'une crise institutionnelle si aucun compromis n'est trouvé.

Source : Chapt GPT du 20/12/2025



Ukraine : Un prêt de 90 milliards d'euros de l'Union Européenne !

Pour financer l'aide à l'Ukraine en 2026 et 2027, les 27 Etats membres ont approuvé **un prêt à taux zéro de 90 milliards d'€**. Cette solution a été envisagée après l'échec d'un accord sur l'utilisation des avoirs russes gelés qui se montent à 210 milliards d'€. La Belgique a bloqué cette éventualité sans garanties illimitées contre des représailles russes. La Hongrie, la République Tchèque et la Slovaquie ont annoncé qu'elles ne participeront pas à ce programme.

L'utilisation des actifs russes stockés dans l'Union européenne pour soutenir la défense ukrainienne soulève des questions juridiques, morales et économiques. Depuis le début de l'agression contre l'Ukraine en 2022, l'UE a **gelé les avoirs russes** sur son territoire (210 milliards d'€ de la Banque centrale de Russie et 24,9 milliards d'€ d'avoirs privés) et les intérêts générés par ces sommes sont déjà utilisés pour soutenir l'Ukraine. La Russie dénonce un "vol" mais le dispositif reste conforme au droit international.

Le 3 décembre 2025, la Commission européenne a proposé **un prêt de réparation de 165 milliards d'€** financé par la valeur nette des avoirs gelés. Cette proposition a relancé les discussions lors du Conseil de l'UE des 18 et 19 décembre 2025, mais pour confisquer le capital lui-même il faut **une décision unanime** des Etats membres. La Belgique, détenteur de **185 milliards d'€** chez Euroclear, a bloqué l'utilisation de ces fonds. C'est un revers politique pour la Commission européenne et l'Allemagne, promoteurs de l'utilisation des avoirs russes.

Source : *Tout l'Europe du 19 décembre 2025*

